

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 02/04/2025
Secrétaire de séance : Jérôme FEITH

L'an deux mille vingt-cinq et le 08 Avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe

Absente : JONGMANS Thérèse, (procuration de vote).

N° 20-2025 : Avis sur la manifestation festive du 28/06/2025

Mme Le Maire rappelle la manifestation organisée par l'association « Grappe de Savoyard » qui doit avoir lieu le 28/06/2025 qui prévoit entre autres un toro-piscine.

La mairie a reçu un courrier de l'AJAS (Association Justice Animaux Savoie) et plus de 50 mails de diverses personnes qui sont contre le toro-piscine par rapport au bien-être animal.

Mme Le Maire précise que le Président de l'Association Grappe de Savoyard a déposé un dossier auprès des services de la DDETSP (Pôle vétérinaire de la Préfecture de la Savoie), et que la mairie est dans l'attente de leur avis sur cette manifestation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré (Pour : 7 - Contre 8 - Abstention : 0) :
- donne un avis défavorable au toro-piscine du 28/06/2025 en l'état actuel du dossier.
- précise que les élus sont dans l'attente de l'avis du pôle vétérinaire de la Préfecture de la Savoie.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 08 Avril 2025.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Jérôme FEITH